

OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

11.6 - METHODE - Différents degrés de précision : PG Notice de gestion

mise à jour: 05/05/2015

Objectif : différencier quels sont les niveaux de précision appropriés ou possibles pour un document de gestion en fonction du type d'ENP concerné, de la complexité de son contexte, de sa taille, des moyens disponibles, du temps imparti, du destinataire du document, etc.

La mise en place d'un plan de gestion est un investissement important, souvent coûteux en termes temporel et financier. Ainsi, dans certaines situations, il ne constitue pas l'outil le plus adapté dans sa version complète, notamment en cas d'urgents besoins de gestion et/ou d'aménagements ou pour des sites sans enjeux majeurs de gestion pour lesquels quelques consignes générales de bon sens suffisent (exemple : site d'arrière-plage avec uniquement des enjeux de gestion de flux de fréquentation).

En fonction du type d'espace naturel protégé, de sa complexité en termes d'enjeux, de sa taille, de son contexte, du temps imparti pour réaliser le document de gestion et des moyens y étant alloués, ou encore du destinataire, il est possible d'élaborer un document de gestion de plus ou moins grande « précision ».

- [Socle commun aux différents types de document de gestion](#)
- [Pistes pouvant aider à la concision](#)
- [Aller à l'essentiel – Plans de gestion et notices de gestion](#)
- [Bibliographie](#)

Socle commun aux différents types de document de gestion

Différents degrés de précision : les plans de gestion et notices de gestion

	Notice de Gestion (NG)	Plan de Gestion (PG)
<p>✓ Dans quel cas ce type de document de gestion est-il pertinent ?</p> <p>○ Quel outil pour quelle situation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sites sans enjeux majeurs de gestion pour lesquels quelques consignes générales de bon sens suffisent (e.g. littoral d'un milieu, un seul enjeu de gestion facile à mettre en œuvre etc.) ; site à faible responsabilité ou avec peu d'enjeux. • Nécessité de mise en place rapide des mesures de gestion. • Nécessité de fournir un nombre important de petits sites ou de sites « simples » de documents de gestion dans un temps limité, sans que l'approche « multi-site » ne puisse être modifiée (milieu trop hétérogène, pas de thématique liant les sites entre eux, etc.) • Très peu ou manque de temps et/ou de moyens pour agir en faveur d'une biodiversité en déclin (e.g. besoins urgents d'aménagements suivant une acquisition) ; le NG constitue alors un document lessivé dans l'attente de pouvoir réaliser un PG qui viendra par la suite renforcer la connaissance du milieu et des usages pour éventuellement adapter les modes de gestion. • Pour un ENP de faible superficie aux enjeux modérés ou faibles et où la gestion proposée ne posera pas de problème d'acceptation sur le territoire. • ENP de petite taille avec un enjeu fort mais localisé et bien connu, ainsi que des facteurs d'influence bien circonscrits (sites sensibles simples (peu de propriétaires, d'acteurs ou usagers, pas ou peu d'usage socio-économique). • Document technique et opérationnel destiné au gestionnaire de l'ENP ; dans le cadre de site « orphelin », délaissé par les acteurs locaux, et pour des ENP détenus par un seul propriétaire maître d'ouvrage, privé ou public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation réglementaire pour certains types d'ENP (ZPN, RBORIS...) • Site de grande superficie. • Site à forts enjeux ou forte responsabilité. • Site complexe (complexité d'acteurs, de facteurs d'influence, de propriétaires, d'unités formant le site – site découpé...)
<p>✓ Quels sont les éléments essentiels à y faire figurer ? (socle minimal)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> • Informations générales <ul style="list-style-type: none"> ○ Situation géographique (carte et fiche tableau) ○ Contexte foncier et réglementaire (au besoin) (carte et tableau) • Diagnostic abiotique : présentation des éléments pouvant influencer la gestion définie (environnement, hydrologie, géologie...) (carte et mise en relation avec les enjeux écologiques dans un tableau par ex.) • Diagnostic écologique et identification et hiérarchisation des enjeux : synthèse des éléments patrimoniaux, enjeux de la gestion : habitats naturels, flore, faune, fonctionnalité... • Facteurs influençant les enjeux de l'ENP : activités humaines, phénomène naturel, gestion actuelle et/ou passée... • Objectifs à long terme • Programme d'actions : principales actions développées (description succincte, fréquence, évaluation et suivi indicateurs, acteur, coût...), tableau de programmation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> • Informations générales sur le site <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation du site ○ Présentation du contexte du site (administratif et environnemental) • Diagnostic abiotique : présentation des éléments pouvant influencer la gestion définie au sein de l'ENP et dans sa périphérie d'influence (environnement, hydrologie, géologie...) • Diagnostic écologique <ul style="list-style-type: none"> ○ Habitats naturels ○ Espèces ○ Fonctionnalités • Diagnostic socio-économique (gestion possible activités humaines et usages). • Identification et hiérarchisation des enjeux • Facteurs influençant les enjeux de l'ENP : activités humaines, phénomène naturel, gestion actuelle et/ou passée... • Objectifs à long terme • Définition des objectifs opérationnels • Programme d'actions <ul style="list-style-type: none"> • Tableau synthétique de l'arborescence OLI/facteurs influençant la gestion/OI/Actions • Tableau synthétique des OI/actions/planification annuelle saisonnière et des moyens humains associés • Description des moyens techniques pour chaque action et opération • Cartographie des opérations localisées • Tableau récapitulatif synthétique (moyens financiers)

De façon transversale, quel que soit son « type », le document de gestion suit la même logique d'élaboration décrite au travers de ce guide, et devra tenir compte :

- des connaissances existantes et de la gestion déjà mise en place sur le site ;
- de l'insertion du site au sein du réseau d'ENP de tous types ainsi que des zonages d'inventaires ;
- de l'évolution historique des milieux ;
- des enjeux prioritaires présents sur site, de la responsabilité du site vis-à-vis d'eux, et de leurs états de conservation, des valeurs patrimoniales associées et de la place dans le réseau d'espaces naturels (fonctionnalité) ;
- des objectifs à long terme (ou orientations de gestion) et objectifs opérationnels associés.

De moindre ampleur que le « plan de gestion », la notice de gestion peut ainsi apporter des solutions efficaces. Le tableau qui suit apporte une analyse comparative entre ces deux types de documents.

Pistes pouvant aider à la concision

Cartographie

La cartographie est un outil primordial dans la **concision** et la **communication**, de par son côté **visuel, synthétique et spatialisé**. Cela en fait un outil de choix à mobiliser dans tous les types de documents de gestion, en particulier dans l'élaboration de notices de gestion qui doivent faire figurer un maximum d'informations en un minimum de place.

La carte doit être opérationnelle et donc permettre de visualiser rapidement les limites du site, des unités écologiques, et de localiser les éléments remarquables du patrimoine naturel (espèces patrimoniales, formations géologiques remarquables, etc.). En fonction de leur type et de leur complexité, les opérations peuvent également figurer sur cette carte s'il n'y a pas trop d'informations déjà.

Pour les sites ayant également une vocation d'accueil du public, les éléments remarquables du patrimoine culturel, historique et paysager sont également intéressants. Pour ce type d'ENP, il est possible de simplifier encore plus le document de gestion en produisant une carte des secteurs sensibles en fonction des enjeux patrimoniaux ; elle remplacera les cartes présentant de façon distinctes les enjeux.

Tableaux, cartes heuristiques

Les tableaux synthétiques et cartes heuristiques sont également des outils qui permettent de **rassembler de l'information hiérarchisée et de bien la visualiser**, en mettant en évidence les relations qui joignent chaque élément.

Aller à l'essentiel - Plans de gestion et notices de gestion

✓ **Bien identifier et analyser les besoins** pour la réalisation du document de gestion sur le site en fonction :

1. de la réglementation,
2. du contexte du site (complexité en fonction du nombre, de la nature des acteurs et de leurs interactions, liens fonctionnels avec ENP à proximité, etc.),
3. des enjeux et de la responsabilité du site quant à ces enjeux,
4. des moyens,
5. des délais.

✓ **Après analyse des besoins, soumettre le choix de type de document de gestion (PG/NG) à validation** auprès de l'organe de gouvernance décisionnel (comité de gestion ou scientifique, ou d'administration de la structure), et aux **services instructeurs** référents, voire au CSRPN. Ceci afin d'**entériner ce choix**, et de prendre en compte l'emboîtement des différentes échelles et ainsi la **responsabilité du site** à une échelle plus grande dont le gestionnaire n'aurait peut-être pas connaissance.

✓ **Elaborer le document de gestion** adéquat selon la configuration de l'ENP.

Bibliographie

CdL, 2013. Plan de gestion des sites du Conservatoire du Littoral - Révision du document de référence de 2003.

EID, 2009. Plan de gestion des Salins de Frontignan-La-Peyrade, 2009-2013. Plan de gestion simplifié.

CEN Lorraine, 2013. Notice simplifiée de gestion 2013/2019 - Noue de Lettane à Pouilly-sur-Meuse (55) & Létanne (08).

CdL, 2006. PGS 2007-2013, de Cluny à la pointe Nogent - Guadeloupe, commune de Sainte Rose.

[Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 2004. Démarche d'harmonisation des plans et notices de gestion des sites du programme Loire nature. Programme Loire nature, mission scientifique, 7 p.](#)